

Une nouvelle édition des listes épiscopales africaines¹

M. J. L. Maier, qui a collaboré avec Mgr Perler pour des recherches sur la vie de s. Augustin (cf. *Les voyages de saint Augustin*, 1969), avait alors éprouvé le besoin de dresser la liste des collègues de l'évêque d'Hippone. Il a par la suite étendu son fichier à l'ensemble de l'épiscopat africain en se limitant toutefois à la conquête arabe. Pourquoi cette limite ? Les noms d'évêques connus par la suite sont si peu nombreux qu'il eût été utile de les mentionner, comme l'avait fait Mesnage, dans un travail qui se veut un ouvrage de référence complet.

Le dépouillement auquel s'est attelé M. Maier (il repose essentiellement sur les *Sententiae episcoporum* de 286, les procès-verbaux de la conférence de 411, la liste d'évêques dite « Notitia de 484 » annexée à l'*Historia persecutionis Vandalorum* de Victor de Vita, et les autres documents concernant les conciles africains) avait déjà été fait par un Père Blanc en 1912 : il s'agit du classique *L'Afrique chrétienne : Évêchés et ruines antiques*, de J. Mesnage qui est encore assez courant dans le commerce. On en a dit beaucoup de mal : utilisant les papiers de Mgr Toulotte, ou plutôt des copies faites pour le compte de Mgr Lavigerie vers 1884 et complétées par Mgr Toulotte, ainsi que les sources archéologiques et épigraphiques, il avait dressé des listes épiscopales classées par nom de site moderne en y joignant quelques indications sur les ruines et les inscriptions chrétiennes. Il mentionnait les variantes des manuscrits pour les noms de personnes et les ethniques, apportant pour la première fois un important appareil critique, mal utilisé malheureusement par un auteur qui ne maîtrisait guère les techniques de l'érudition et n'avait pas dépouillé lui-même les documents. Deux appendices traitaient des limites des provinces ecclésiastiques et de la liste dite du *Thronos Alexandrinus*, dont il s'est avéré depuis qu'il s'agissait d'un faux moderne².

Certes l'ouvrage de Mesnage était insuffisamment critique du point de vue de la philologie, de l'histoire des communautés, et de la géographie ecclésiastique : il contenait beaucoup d'« imprécisions » comme le dit, lui-même imprécisément, M. Maier. Il avait en outre vieilli : les recherches archéologiques et épigraphiques ont livré depuis 1912 nombre de documents, et des identifications nouvelles ont été proposées pour plusieurs sites. M. Maier lui reproche encore de n'avoir mentionné que les évêques dont le siège était connu, ce qui est exact, mais cette critique perd un peu de sa valeur quand on constate que

1. J. L. MAIER, *L'épiscopat de l'Afrique romaine, vandale et byzantine* (Bibliotheca Helvetica Romana, XI), Institut suisse de Rome, 1973, 453 p.

2. E. HONIGMANN, *La valeur historique du « Thronos Alexandrinus »*, dans « *Studia hagiographica* », n° 35, Bruxelles, 1961, p. 125-228.

beaucoup de ces évêques non localisés finissent par se confondre dans les nouvelles notices avec ceux qui figurent avec leurs ethniques dans d'autres documents. Quant à l'intégration des résultats de la recherche des soixante dernières années, évoquée d'un mot p. 8 où l'on cite les « très précieuses recherches de Chr. Courtois » (dont les thèses datent de vingt ans), nous verrons qu'elle comporte bien des lacunes.

Valait-il la peine en tout cas de refaire « le Mesnage » actuellement et de cette façon ? On peut hésiter à répondre positivement car l'ouvrage n'est pas le manuel indiscutable dont on aura besoin impérativement dans quelques années. Il vient d'abord trop tôt. Si je comprends bien, M. Maier a travaillé sur les évêques africains autour de 1969 ; ses dépouillements sont donc assez récents, mais il n'a pu connaître par exemple la réédition du colloque de 411 amorcée par S. Lancel³ ; il aurait dû attendre, en outre, la réédition des conciles africains par Ch. Munier récemment parue et qui était annoncée par plusieurs articles⁴, la prosopographie ecclésiastique africaine de MM. Marrou, Mandouze et Lancel qui est terminée sur fiches, et la prosopographie « vandale » de M. Diesner⁵. Il ne paraît pas non plus utiliser de façon courante les travaux de J. Desanges sur la géographie historique africaine, comme nous aurons souvent l'occasion de le remarquer. M. Maier refuse certes de se référer au *Thronos Alexandrinus* — dont il évoque la date incertaine (VII^e ou VIII^e s.) p. 93 — en arguant de ses leçons « désastreuses », mais il semble ignorer la démonstration de Honigmann qui lui aurait fourni un argument bien meilleur pour écarter ce document. Il existe actuellement un mouvement général de révisicn, aboutissant à de nouvelles éditions critiques, de toutes les sources textuelles qui sont à la base des listes épiscopales africaines ; le livre de M. Maier a le grave inconvénient de figer un état de ces sources qui est d'ores et déjà périmé.

Quant aux sources archéologiques et épigraphiques, il est difficile à quelqu'un qui n'a pas travaillé continuellement en Afrique, manié la bibliographie extraordinairement dispersée de l'archéologie africaine, fouillé et publié lui-même dans ce domaine, de les utiliser avec fruit, c'est-à-dire avec le recul ou l'audace tous deux indispensables suivant le cas. La bonne volonté de Mesnage (qui citait ses sources) avait échoué sur ce point. Les dépouillements plus discrets de M. Maier, qui ne connaît que les *Inscriptiones Christianae Latinae Veteres* de Diehl, et l'*Année épigraphique* après lui, sont aussi incomplets et plus dangereux dans la mesure où ils ne font pas état de tout l'acquis récent et présentent comme une donnée reconnue ce qui est soit la conclusion d'un auteur entrevue souvent à travers un recueil de seconde main (l'*Année épigraphique* généralement), soit l'avis personnel de M. Maier qui oublie de le signaler.

Mesnage avait effectué un seul classement par nom de site moderne — dans le cadre des pays (Tunisie, Tripolitaine) ou des départements (Algérie) — quand l'évêché était identifié sur le terrain, en groupant en appendice pour chaque province les évêchés non identifiés. Ce classement alphabétique des appellations modernes ne pouvait être maintenu, naturellement : il est trop dangereux parce que les noms ont beaucoup changé, notamment du fait de la colonisation et de la décolonisation ; il est discutable dans la mesure où plusieurs des identifi-

3. *Actes de la Conférence de Carthage en 411*, « Sources chrétiennes » n^{os} 194 et 195, Paris, 1972 ; « Corpus Christianorum », t. CXLIX A, Turnhout, 1974.

4. *Concilia Africae A. 345-A. 525*, cura et studio C. MUNIER, « Corpus Christianorum », series latina, t. CXLIX, 1974, xxxviii-429 p. M. Maier souhaitait lui-même cette réédition p. 14 et 17 mais en ignorait le projet, semble-t-il. Cf. cependant : Ch. MUNIER, *Vers une édition nouvelle des conciles africains*, dans *Rev. ét. augustin.*, 1972, p. 249-259 (et d'autres articles).

5. *Prolegomena zur einer Prosopographie des Vandalenreiches*, *Jahrbuch d. österreich. byz. Gesellschaft*, XVII, 1968, p. 1-15.

cations considérées comme acquises du temps de Mesnage sont sujettes à caution. M. Maier a classé pour sa part les évêchés dans sa seconde partie « Les diocèses » par ordre alphabétique de l'ethnique latin. Ce classement, qui s'impose dans le principe, ne va pas lui-même sans inconvénient comme nous le verrons. Mais l'auteur a ajouté à cette partie principale une première partie intitulée « Les conciles », et une troisième intitulée « Les évêques ».

* * *

Dans la première partie, M. Maier a reproduit les listes des évêques présents ou cités dans les conciles africains ou représentant l'Afrique dans d'autres conciles. Il est précieux de posséder dans un manuel de ce genre les documents de base mais le parti adopté par l'auteur est très discutable. En effet, sauf la « Notitia de 484 », à laquelle M. Maier refuse d'ailleurs une date précise à la suite de Courtois et qu'il reproduit en appendice, après les « listes » conciliaires proprement dites (p. 85-91), les documents de base ne sont pas des listes indépendantes. Celles que M. Maier fournit constituent en fait des extraits de procès-verbaux ou de textes littéraires auxquels il manque le contexte, avec des choix qui peuvent paraître arbitraires (pour les évêques absents ou morts mentionnés dans ces documents par exemple). L'exemple le plus frappant est celui de la fameuse conférence de 411. Bien que l'auteur ait cherché à donner une idée du face à face catholique-donatiste en signalant l'existence d'un compétiteur entre crochets, la double liste des p. 44-63 ne peut remplacer la lecture directe du procès-verbal ou tout au moins des souscriptions, beaucoup plus vivante et plus « vraie » historiquement, et qui est maintenant facilement accessible dans les éditions critiques. Il manque aussi le plus minime commentaire sur la composition de ces listes : par exemple il n'est pas signalé que l'ordre de souscription pour les évêques de 411 est l'ordre d'ancienneté, ce qui est très important pour les dates de l'épiscopat des évêques présents (cf. S. Lancel, *op. cit.* dans « Sources Chrétiennes », p. 168 ss).

Le recul est patent par rapport aux éditions antérieures, même au Mansi et au Mesnage : il n'existe aucun appareil critique (comme dans le reste du volume), même pour le concile de Constantinople de 553 qui vient d'être réétudié⁶ et l'auteur ne justifie jamais la leçon ou l'orthographe adoptées pour les noms propres : le concile de Byzacène de 418 est considéré sans discussion comme s'étant tenu à Thélepte alors que les manuscrits portent *Thelense*, *Tellense*, *Dialense* et que certains ont pensé à Thala ou Thela⁷ ; il s'agit probablement d'une syncope de *Theleptense* mais il fallait le dire puisqu'il existe en 411 un évêque *Talensis* et un évêque *Telensis* (cf. p. 211, 213). Certaines leçons imprimées sont très discutables : par exemple *Belalitanensis* pour l'évêque *Belalitanus* de 411 (cath. n° 54 l'ethnique est important pour l'identification) ou *Sosianae-Iuncis* pour l'Église de *Numidius* en 646 (p. 82) alors qu'il s'agit évidemment de *Sofianae* (cf. p. 370).

Il existait deux solutions : ou ne pas reproduire ces documents, comme l'avait fait Mesnage, et se contenter de citer la mention complète dans la deuxième partie (listes par évêchés), avec éventuellement un commentaire et un appareil critique, ou bien donner les documents in extenso, au moins pour les passages où les évêques étaient cités, et en édition critique, ce qui excédait évidemment les possibilités de l'auteur et de l'éditeur.

6. E. CHRYSOS, *Die Bischofslisten des V. Ökumenischen Konzils (553)*, Bonn, 1966.

7. Nous avons eu à ce sujet une discussion dans le cadre d'une présentation par M. Munier de sa nouvelle édition des conciles africains au Centre Lenain de Tillement : M. Munier pensait à Thala ou Thela et non à Thélepte ; cf. déjà Mesnage, p. 111 ; et CC, t. CXLIX, p. 55-56.

* * *

De même M. Maier a dressé à la place de la simple table alphabétique de Mesnage où chaque évêque était accompagné de son ethnique et d'un renvoi à la notice topographique, une longue suite de notices pour tous les évêques, classées par ordre alphabétique : elle constitue la 3^e partie (« Les évêques », p. 249-446).

Notons au passage que l'ordre adopté est parfois arbitraire, par suite de l'orthographe variable des noms en latin vulgaire que M. Maier a conservée parfois (cf. p. 249), mais pas toujours. Il aurait fallu partout rétablir, comme dans les *indices* épigraphiques, l'orthographe théorique avec le nombre de renvois nécessaires. Ne citons que quelques exemples : *Baleriolus* d'Uppenna n'aurait pas dû être classé sous *B* mais sous *V* (p. 265) : il s'agit d'un *Valeriolus*. Pourquoi existe-t-il un *Eraclius* p. 303 (sans renvoi à *Heraclius*) et un *Heraclius* p. 332 (avec renvoi à *Eraclius*), un *Benerius* p. 268 (sans renvoi à *Venerius*) et un *Venerius* p. 431 (avec renvoi à *Benerius*) ? Pourquoi trouve-t-on des *Aemiliani* p. 251-252 et deux *Emilii*, p. 302 ? Pourquoi classer sous *Beatus* (ce que n'avait pas fait Mesnage) les deux évêques du concile de Byzacène de 646 (qui ont en outre un nom double, ce qui fait soupçonner une erreur dans la tradition manuscrite) alors qu'il s'agit de toute évidence d'un titre d'honneur et non d'un nom supplémentaire⁸ ? On a par contre omis de classer sous *Flavius* le gentilice du *Flavius Vitalis* de Furnos Minus, traité uniquement sous *Vitalis* p. 445. Le *Bazacenus*, évêque d'Afrique Proconsulaire en 416 (p. 266), doit être un *Byzacenus*. Le *Nepus* de 646 et 649 (p. 368) est évidemment un *Nepos*, etc. On a l'impression d'un fichier dressé un peu mécaniquement, qui n'a pas été révisé assez attentivement au moment de l'impression.

Quel est du reste l'intérêt de cette partie ? M. Maier s'est défendu de faire une prosopographie (p. 6). Il ne donne donc en général qu'un renvoi aux sources et la date où est attesté l'évêque, éventuellement une note critique sur l'identification ou l'appartenance à tel ou tel siège, sans citer les discussions antérieures et sans expliciter les raisons de ses choix personnels. Même du point de vue où s'est placé l'auteur, c'est-à-dire la nécessité de rassembler les matériaux destinés aux listes des différents sièges, il a mis à la fois trop et trop peu dans ces notices. Pourquoi accumuler pour Augustin (p. 260-262), Aurelius (p. 263), Cyprien (p. 286-287), etc., les références aux textes *littéraires* de tout genre dans lesquels ces Pères de l'Église d'Afrique sont cités ? Elles sont certainement incomplètes et ce n'est pas ici qu'on ira les chercher ; au moins fallait-il se limiter aux textes *historiques* et *diplomatiques contemporains* des évêques. On peut discuter aussi de l'intérêt de citer les textes épigraphiques relatifs au culte des évêques sanctifiés : pour Augustin, pourquoi, en utilisant exclusivement l'index du Diehl, donner des références à trois inscriptions légendant des représentations d'Augustin alors que, si on voulait évoquer l'iconographie d'Augustin, il fallait se référer aux ouvrages de P. Courcelle ? Pour Cyprien, se limiter toujours à l'index du Diehl en ajoutant l'inscription d'Haïdra d'après l'*Année épigraphique* de 1935 (mais en omettant l'autre inscription : *Bull. Antiquaires de France*, 1963, p. 44-53) n'a pas grand sens non plus : il valait mieux, en attendant les nouvelles études en cours, citer le chapitre sur le culte de s. Cyprien de Monceaux et son *Enquête* sur les martyrs, si on jugeait indispensable de déborder sur ce domaine.

Par contre, on attendait que l'auteur tire parti complètement des sources essentielles, par exemple des souscriptions des évêques à la conférence de 411

8. Cf. du reste le renvoi au *DHGE*, VII, s.v. *Beatus*, col. 88 où la question est discutée : on pensait déjà à l'époque à un terme d'honneur. Voir sur ce dernier : H. DELEHAYE, *Sanctus*, et N. DUVAL, *Karthago*, IX, 1958, p. 146-149.

pour déterminer les dates approximatives de leur épiscopat (Cf. *supra* et S. Lancel, *op. cit.*, p. 168 ss). Il n'en est rien et c'est par un autre raisonnement que M. Maier arrive, parfois, à des conclusions communes. Ne prenons que quelques exemples : p. 369 un *Numidius*, évêque de Proconsulaire en 381, 397, 403, 416, est distingué pour le principe de *Numidius Maxulitanus I* cité avec son ethnique en 390 et 411. On conclut que c'est « très probablement » le même. Mais c'est une certitude, étant donné la rareté relative du nom et le fait que ce Numidius était le doyen des évêques de Proconsulaire en 411 (cf. S. Lancel, p. 169) : quel besoin du reste de préciser que *Maxula* (Radès), situé à quelques kilomètres de Carthage, était « en Proconsulaire d'après la Notitia de 484 » ? De même il fallait ne pas distinguer, au stade prosopographique du moins, *Cresconius de Tubunae* et *Cresconius de Villae Regiae* (p. 283-284) : l'identification entre les deux n'est pas une hypothèse (« peut-être »), mais une certitude puisqu'on sait que Cresconius de Villae Regiae revendiquait Tubunae dès 393 et qu'en 411 Cresconius de Tubunae est un des doyens des évêques catholiques (cf. S. Lancel, p. 275-276). — Pourquoi ne pas mentionner (p. 252) qu'Aemilianus de *Benefa* ou *Venefa* (voir *infra*) dit en 411, d'après les *Gesta*, qu'il est évêque depuis 3 ans (I, 133, l. 177-178) ?

L'usage des sources épigraphiques est également incertain, incohérent et incomplet dans ces courtes notices. Prenons l'exemple des évêques enterrés dans une église ou cités comme donateurs et dont le siège n'est pas précisé : si l'église se situe dans la ville épiscopale, on est autorisé à conclure que l'évêque en question, sauf preuve contraire, est très probablement celui de la cité puisqu'on n'avait pas besoin d'indiquer l'éthnique : dans ce cas l'identification n'est pas seulement « vraisemblable » comme il est dit par exemple p. 386 à propos de *Potentius* de Tipasa, sans doute identique à l'évêque de Maurétanie Césarienne mentionné en 446 (le nom est peu fréquent), ou encore p. 395 à propos de *Quodvultdeus* de Iunca (« ce texte ayant été trouvé près du Bordj, Younga, l'ancienne Iunci de Byzacène, on peut se demander si Quodvultdeus n'est pas l'évêque de cet endroit ») : pour ce dernier la certitude est d'autant plus grande que *Quodvultdeus* est l'un des rares évêques cités à propos du concile de Iunca de 523, (ainsi que pour celui de Sufes vers 524 et pour le synode de 523), mais le rapprochement proposé par Courtois, *Les Vandales et l'Afrique*, p. 305 (en note), n'est même pas envisagé par M. Maier pour des raisons de date (voir *infra*). Par contre, dans d'autres cas, il est affirmatif quand ce n'est pas toujours le lieu de l'être : — Si *Fl. Vitalis* enterré à *Furnos* est selon toute probabilité un évêque de cette localité (et non « certainement » p. 445), l'*Honorius* de la basilique VII près de Sufetula (et non pas à Sufetula), est peut-être un évêque de cette ville (p. 335), mais ce n'est pas sûr. — *Baleriohus* est catalogué sans discussion comme évêque d'Uppenna (p. 265) comme si l'éthnique était porté sur son épitaphe ; or il existe dans une église voisine une sépulture d'un évêque exilé (voir *infra*). — *Honorius*, enterré dans la même église, est identifié sans hésitation avec l'évêque de la Notitia de 484 (p. 335), ce qui est vraisemblable mais non certain (voir *infra* sur la date). — De même *Iucundus* dont un autre évêque a recherché la dépouille à Sbeitla (*ILTun* 376) est considéré d'emblée comme le *Iucundus Sufetulensis* de la collatio de 411 et des conciles de 418-419 (p. 343) : c'est très possible et je l'ai admis moi-même, mais le nom n'est pas rare. — Le fameux *Cresconius* de la grande inscription de Djémila est, d'après M. Maier (p. 282), le *Cresconius Cuticulitanus* de 411, et il affirme après Albertini et Monceaux (non cités) que son « épitaphe » fait allusion au retour à l'unité après la conférence de 411 : l'auteur paraît ignorer les travaux de P.-A. Février tendant à dater cette inscription pour des raisons stylistiques du VI^e siècle puisqu'il y a un autre évêque du même nom en 553 (on avait lu *Crescens* : M. Maier choisit Cresconius en citant la leçon *Crescus*, sans justifier sa lecture) et que l'allusion au schisme dans l'inscription résulte d'une mauvaise lecture (*Bull. Antiquaires*, 1965, p. 89-92).

Dans le domaine des dates, la volonté délibérée de ne citer aucun travail de première main et la nécessité cependant de proposer au moins une approxima-

tion aboutissent à un arbitraire regrettable. Je viens de rappeler le cas célèbre de *Cresconius* de Djémîla. On pourrait en énumérer beaucoup d'autres. Par exemple à Uppenna, *Honorius* (ILC 1110 A), qui serait l'évêque de 484, serait mort d'après M. Maier à l'âge de 90 ans « entre 525 et 540, comme en témoigne son épitaphe » (p. 335, cf. p. 232) ; or son épitaphe, non datée, ne dit rien de tel et Courtois était beaucoup plus prudent (Appendice II, n° 129, p. 382 : « après 484 ») : il aurait fallu préciser que c'était pour des raisons historiques qu'on avait choisi cette date tardive (Honorius était exilé en 484, il aurait été rapatrié seulement à l'avènement d'Hildéric : c'est très discuté) et de qui était tirée l'argumentation. L'autre évêque enterré dans la même église, *Baleriolus* (ILC 1110 B) est attribué « probablement » au VI^e siècle : c'est pour des raisons de style et d'emplacement de son épitaphe dans un contexte archéologique déterminé, auquel il aurait fallu renvoyer (cf. N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, p. 104-105 et fig. 49-56). — Près d'Uppenna, à Sidi Abich, *Paulus, episcopus prime sedis Mauritaniae*, est daté du VI^e siècle, à l'époque de Justinien « ainsi qu'en témoigne son épitaphe Diehl 1109 » ; il aurait fallu préciser qu'on attribuait cette épitaphe non datée à cette époque parce que la Maurétanie semble constituer une seule province comme au temps de Justinien, et renvoyer à Gauckler (*Bull. arch. du Comité des Travaux Historiques*, 1905, p. CII-CI,II). — A Iumca, le *Quodbuldeus* déjà cité (ILTun 75) est attribué au 3^e quart du V^e siècle (p. 395 ; on précise p. 156 : 450/475) sur la base d'un rapprochement stylistique proposé par L. Poinssot (qui n'est pas cité), ce qui empêche l'identification avec l'évêque connu au début du VI^e siècle, alors qu'en réalité le contexte archéologique convient au VI^e siècle (cf. N. DUVAL, *op. cit.*, p. 231-232 et fig. 129) et que Courtois avait proposé « après 525 » (*op. cit.* n° 130, p. 362). — Près de Sbeitla, l'*Honorius* déjà cité (ILTun 385) est daté « dans la première moitié du VII^e s., ainsi qu'il ressort de son épitaphe de peu antérieure à la conquête arabe » (p. 335, cf. p. 204 : « avant 647 ») : ceci résulte d'une « impression » de L. Poinssot (non cité) qu'il faut accepter avec un certain recul (cf. N. DUVAL, *op. cit.*, p. 189). Dans la ville même, on admet qu'*Amacius* date des VI^e-VII^e siècles (p. 204, cf. p. 254) parce qu'il a inventé le corps de Incidus, son prédécesseur au début du V^e siècle, et qu'il doit lui être sensiblement postérieur puisqu'on avait oublié l'endroit de l'inhumation. Il aurait fallu renvoyer au chapitre où j'explique (*Sbeitla*, I, p. 124-125, 132-133) cette démonstration en datant l'inscription de la fin du V^e siècle ou plutôt du début du VI^e siècle. On aurait pu dater plus précisément l'épitaphe de *Bellator* du VI^e siècle (et non pas de la fin du V^e-VI^e siècle d'après Merlin, non cité p. 266) en consultant nos études récentes sur l'épigraphie de Sufetula. Enfin on aurait pu mentionner l'hypothèse que j'ai présentée avec précaution à propos de *Praesidius* dont on a peut-être retrouvé la tombe (*Sbeitla*, I, p. 295). — À Ammaedara, l'inscription de 568/569 (dépôt des reliques de Cyprien par l'évêque Melleus), trouvée dans la basilique I de Haïdra (et non, dans « la basilique d'Haïdra » qui en compte au moins 5) permet de situer l'épiscopat de cet évêque, qui a vécu longtemps, dans la deuxième moitié du VI^e siècle et non en 568/69 seulement comme il est indiqué p. 101 (cf. mon commentaire de l'épitaphe de Melleus dans *Karthago*, IX, 1958). L'épitaphe de *Victorinus episcopus Vandalorum*, récemment publiée, est bien utilisée p. 441 (cf. p. 101 : « V^e-VI^e s. » ?) — toujours d'après l'*Année épigraphique* ! — mais pourquoi le qualifier d'évêque « vandale » ? ce n'était peut-être qu'un évêque arien d'origine romaine. — À Furnos Minus, le Flavius Vitalis dont l'épitaphe a été trouvée dans une basilique (et non dans « la basilique », p. 445 : il y en a trois au moins) est daté, p. 445 et 144, de la fin du IV^e siècle, parce que telle avait été la date proposée par Gauckler d'après le style de la mosaïque (CIL, VIII, 25810) : ce n'est qu'une probabilité, trop précise (il faudrait au moins fin IV^e s. — 1^{ère} moitié du V^e s.). — A Tipasa (p. 225), les dates proposées pour les évêques connus seulement par l'épigraphie, *Renatus* et *Alexander* (pourquoi « Tipasensis ? ») : l'ethnique n'est pas mentionné ne tiennent pas compte des recherches récentes (cf. N. DUVAL, *Les églises africaines à deux absides*, II, p. 11-20).

Toujours dans le domaine épigraphique, on regrettera que (p. 400) l'épithaphe de Madaure (*ILAlg*, I, 2758^{bis}), datée de 531, ait été mal lue : le texte dit que le défunt *Desiderius*, né à *Casae Maiores* est le *fils* de l'évêque *Respectus* et non qu'il a été baptisé par lui. A priori on serait tenté de croire que la mention du lieu d'origine — très rare — indique que c'était le siège du père, d'ailleurs inidentifiable. — Je suis particulièrement surpris que, p. 285, l'auteur écarte d'une phrase (« il faut exclure ») — sans me citer — l'hypothèse que j'avais présentée à propos de l'inscription du fameux baptistère de Kélibia (reproduite p. 15), d'une dédicace à s. Cyprien (*Karthago* IX, 1958, p. 145-149, cf. *Karthago*, XI, 1961, p. 214-215). Je n'ai jamais dit que le terme d'*antistes* était réservé à l'évêque de Carthage, ce qui serait absurde, mais que c'était un terme emphatique, familier à la langue poétique qu'on retrouvait une autre fois, de préférence à *episcopus*, pour qualifier s. Cyprien sur l'inscription d'Ammaedara (*ILTun* 471). M. Testini dans la *Rivista di Archeologia cristiana*, 1960, p. 141-143, avait montré pourquoi *antistes* dans ces inscriptions tardives avait son sens plein, étymologique de patron, protecteur. On ne peut pas se débarrasser en 4 lignes d'une longue démonstration, connue — j'en ai peur — à travers les 2 lignes de l'*Année épigraphique*, 1960, n° 204, effectivement imprudentes. — Bien que l'auteur ait utilisé l'*Année épigraphique*, 1969-70, 695, il ne tient pas compte entièrement de la relecture du "plomb de Télérgma", notamment concernant *Benenatus*, qui doit être l'évêque d'un Mediana (p. 266, cf. Y. Duval, *MEFR*, 1969, p. 311-317 et *infra*).

On pourrait multiplier les exemples de ce type. Ces fiches nominales, qui ne sont ni complètes, ni sûres, semblent dangereuses parce qu'elles donnent l'impression d'une information à jour. La méthode de dépouillement, limitée au Diehl et à l'*Année épigraphique*, dont on sait les graves lacunes avant sa rénovation, est insuffisante pour le matériel épigraphique, et la présentation sans références précises me paraît injustifiable dans un ouvrage scientifique. Il aurait mieux valu faire l'économie de cette partie, que des tables détaillées (du type de celle de Mesnage) pouvaient remplacer, et consacrer les 200 pages ainsi supprimées à étoffer les notices de la deuxième partie en leur ajoutant l'apparat critique qui leur manque. C'est d'ailleurs la solution qu'avait esquissée Mesnage.

* * *

Venons en, maintenant à cette deuxième partie que M. Maier appelle de façon discutable « les diocèses ». Je préfère pour ma part le terme traditionnel « évêchés » car diocèse veut dire pour nous circonscription alors que le propre de l'évêché paléochrétien est de représenter une communauté urbaine ou rurale dont les documents nous montrent bien (par exemple à propos des débats entre voisins) que leurs frontières territoriales étaient souvent mal définies.

Les notices sont classées par ordre alphabétique du nom ou de l'ethnique latin pour des raisons évidentes (voir *supra*) sans distinction de province. Mais l'orthographe très changeante des ethniques tend là aussi quelques pièges dont l'auteur était conscient (p. 93) : pourquoi classer à *B* une *ecclesia Bitensis* attestée une seule fois (p. 115) et à *V* une *ecclesia Vitensis* dans une autre province ? Il y a de fortes chances pour que l'ethnique soit le même (*Vitensis*). Pourquoi, à *Benefensis ecclesia* (p. 114), ne signale-t-on pas une orthographe possible *Veneja* qui est attestée (voir ci-après). L'orthographe adoptée même pour des sites classiques et bien identifiés est parfois arbitraire : pourquoi *Sabrata* et non *Sabraha* p. 194 ? D'une façon générale il aurait fallu des renvois sous toutes les orthographes possibles, sauf peut-être quand les noms sont sur la même page (par exemple *Noba* et *Nova* p. 180-181), mais certainement sous *Talense* pour *Thala* puisqu'il existe aussi *Telense* et d'une façon générale sous *Ta*, *Te*, *Ti*, *To*, *Tu* pour les noms à initiale *Th* (cf. surtout *Tusdritanus* pour *Thysdrus* p. 221 et à fortiori *Dytritanus* !).

L'auteur fournit très brièvement une équivalence avec le site moderne quand l'identification est acquise et reprend ces noms dans une brève table alphabétique, à laquelle il joint pour la commodité du lecteur les « toponymes imposés à l'Algérie par le colonialisme » (pourquoi seulement pour l'Algérie ?). Cependant les toponymes français antérieurs à 1962 ne sont pas tous cités, en particulier quand ils n'étaient pas dans Mesnage : par exemple *Columnata* (p. 134) qui était Bourbaki. Certains toponymes arabes ont eux aussi changé. Ces omissions assez nombreuses risquent d'être dommageables pour les chercheurs travaillant par exemple d'après le *DACL* ou l'Atlas de Gsell. D'autre part les toponymes arabes sont classés, contrairement aux usages des africanistes, en tenant compte du premier mot, très commun, signifiant « les ruines », « le château », « la source » etc. (Aïn, Henchir, Kherbet, Ksar etc.), ou de l'article (Le Kef qui se dit aussi El Kef et qu'il aurait fallu classer sous Kef).

Les identifications proposées le sont d'ailleurs parfois de façon discutable et en tout cas très incomplètes. Il est difficile d'accepter que *Cincari* (p. 133) ne soit identifié que « probablement » à l'Henchir Toungar alors que sa localisation est acquise depuis longtemps et qu'on y a fait des fouilles importantes vers 1950 (voir *Monuments Piot*, LII, 1961), qu'on ignore que *Belalis Major* est à El Faouar en Proconsulaire depuis la communication de A. Mahjoubi dans *CRAI*, 1960, reprise pourtant dans la source unique de l'auteur, *Année épigraphique*, 1961, 79, ce qui implique que l'*Adeodatus* dit *Belalitanensis* (p. 113) d'après le colloque de 411 (en fait *Belalitanus* : *Gesta*, I, 126, 45, Lancel, p. 720), doit appartenir à cette cité à moins qu'il ne s'agisse de l'évêque de *Belalis minus* qui devait exister parallèlement ; qu'on passe sous silence à propos des évêques *Mazacenses* de 411 et 484 (p. 169) les exposés de J. Desanges et G. Camp (cf. en dernier lieu Leveau, *Antiquités Africaines*, 1973) sur la localisation des *Mazaces* et *Mazices* : Mesnage, p. 422, situait beaucoup mieux le problème. De même, on n'a presque rien tiré de la longue discussion de Yv. Duval, *MEFR*, 1969, p. 311-316 sur les 4 évêchés du plomb de Télergma : *Sertinensis* (la leçon *Sestinenensis* est conservée par Maier p. 347 et 198), *Centurionensis* (cf. p. 131), *Medriana* (cf. p. 170), *Laijenf.* [is ? (cet évêque *Ianuarius* n'est même pas cité p. 338). De même encore, la localisation des deux *Zama* est traitée en 2 lignes p. 244 et l'identification de *Zama Minor* avec Jama est adoptée sans discussion : aucun parti ne paraît avoir été tiré des études de L. Poinssot et Ch. Saumagne et des découvertes de Ksar Toul Zammeul. Même quand il adopte une identification récente (par exemple *Acholla* = Botria p. 98, *Ruspae* = Rosfa, p. 192, *Rusuccuru* = Dellys et *Iomnium* = Tizgirt « probablement » p. 193 et p. 155 : l'identification est acquise depuis une communication au Comité des Travaux Historiques de mai 1973), l'auteur n'indique pas ses sources, ce qui risque de désorienter le lecteur qui ne trouvera pas dans les manuels cités (voir *infra*) et en particulier dans Mesnage les références nécessaires.

On doit être plus indulgent pour des identifications qui ont pu échapper à l'auteur, par exemple celle que j'ai proposée pour *Veneja* ou *Beneja* (p. 114) en rendant compte des fouilles de la Skhira (= *Cahiers archéologiques*, XIII, 1962, p. 279 et n. 1, cf. *Les églises africaines à deux absides*, p. 253). Mais on aurait pu mentionner que les textes disent explicitement que cette église importante était voisine au Sud de Iunca, ce qui orienterait le lecteur vers une région déterminée : Mesnage (p. 125-126) était sur ce point beaucoup plus précis. Naturellement, on ne reprochera pas à M. Maier d'ignorer la récente publication du grand mémoire sur *Uzalis* (cf. p. 235) de MM. Maurin et Peyras (*Cahiers de Tunisie*, 1971 paru en 1973) qui démontre qu'il y a deux *Uzali*, celle d'Evodius près de la côte pas très loin d'Utique, et l'*Uzali Sar* de l'Ansarine (*op. cit.*, p. 43-50), mais il ne devait pas passer sous silence que l'identification de l'évêché d'*Uzalis* à El Alia n'était qu'une hypothèse (elle est à tort considérée comme acquise par Mesnage p. 25). Signalons au passage que Peyras et Maurin acceptent l'identification de *Theudalis* (Maier, p. 215-216) à Hr el Aouam (p. 50). On sait maintenant qu'*Ammaedara* (Maier, p. 100) était en Proconsulaire et non en Byzacène (cf. A. Chastagnol et N. Duval, *Mélanges Seston*, 1974), que Puppit

(p. 188) a appartenu à la province civile de Byzacène tout en étant classée dans la province ecclésiastique de Proconsulaire en 484 (cf. A. CHASTAGNOL, *Antiquités africaines*, I, 1967.).

Chaque spécialiste africain aurait pu sans doute ajouter des remarques du même ordre pour les secteurs qu'il connaît bien, et en particulier J. Desanges et S. Lancel : il est dommage que M. Maier ne les ait pas consultés préalablement.

Au demeurant les identifications acceptées ou mentionnées par l'auteur restent pour la plupart du temps abstraites, faute de carte. Il y a là une grave lacune (Mesnage avait joint un petit atlas qui a été longtemps précieux) : le classement par ordre alphabétique des noms ne peut remplacer l'ordre géographique que s'il est complété par une mise en place sur le terrain. On aurait pu au moins reproduire la carte classique de Salama et, dans certains cas, des documents plus récents et strictement ecclésiastiques tels que les cartes de Courtois, de Frend, de Lancel (Colloque de Soussse, *Cahiers de Tunisie*, 1964), ou même celles de l'atlas Van der Meer-Mohrmann.

Mais, de toute façon, S. Lancel annonçant un commentaire topographique du colloque de 411 pour le t. IV de son édition, une synthèse nouvelle sera indispensable d'ici quelques années, qui tiendra compte de cette révision systématique des identifications.

Le reste des notices, toujours beaucoup trop sèches, prête aussi à la critique. Les listes d'évêques sont dépourvues de toute référence en dehors des dates. Il faut donc avoir recours à la troisième partie pour savoir quel est le document justificatif et retrouver ce dernier dans la première partie quand il s'agit d'une liste. Encore les références données dans cette première partie sont-elles insuffisantes : dans les chapitres du colloque de 411, on perd beaucoup de temps à chercher un évêque si on ne dispose pas des numéros de lignes ; pour les autres conciles, on est encore plus gêné : il n'existe aucune référence précise à l'appui des listes artificielles reproduites par l'auteur. Et pour les évêques connus par l'épigraphie, nous l'avons vu, il faut passer aussi par la troisième partie et par l'intermédiaire de Diehl et de l'*Année épigraphique* pour accéder enfin aux premières publications.

La répartition des évêques entre des sites presque homonymes est faite parfois au hasard ; dans certains cas on répète le nom sous deux rubriques (par exemple pour *Telensis* et *Talensis* : *Natalicus* en 393), certes avec un point d'interrogation, mais faute de renvoyer de l'une à l'autre, il faut encore avoir recours à la troisième partie pour connaître la signification du point d'interrogation et soupçonner l'existence du doublet. Pour *Thucca*, par contre, il n'y a qu'une seule notice, le choix entre les différentes villes homonymes n'est qu'esquissé p. 220 et pas pour tous les évêques : par exemple le donatiste *Pascasius* de 411 devait être d'après Lancel l'évêque de *Thucca Terebenthina* en Byzacène (*Gesta*, p. 166).

Toute cette organisation est rebutante et bien incommode ; elle fait regretter les notices de Mesnage, souvent maladroites mais beaucoup plus franches et claires.

Le moins défendable cependant est la bibliographie mécanique qui accompagne les notices : références aux trois dictionnaires (Pauly-Wissowa, *Dictionnaire d'histoire et de géographie ecclésiastique*, *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*), aux deux répertoires régionaux précédents (Morcelli, Mesnage) et à la *Series episcoporum Ecclesiae catholicae* de Gams qui date de 1873 : tous des ouvrages de seconde main et dans la plupart des cas (sauf quelques articles du *DHG* et de la *PW*) antérieurs à 1920 ! Ces références sont presque inutiles puisque ces dictionnaires classiques sont par définition classés par ordre alphabétique (il suffisait de dire au début quel type de notice on y trouve) et que l'ouvrage devrait rendre sans objet le recours aux recueils de listes épiscopales antérieurs. Même en fait de dictionnaire, l'*Enciclopedia Cattolica* (articles de E. Iosi), l'*Enciclopedia Universale dell'Arte* et l'*Enciclopedia dell'Arte antica*, apportent souvent des mises au point plus récentes. Mesnage joignait quelques

références épigraphiques et archéologiques. Ici, il est difficilement admissible que ne soient pas citées au moins les monographies qui ont renouvelé l'histoire religieuse des principales cités (même s'il s'agit parfois de simples guides). Seule Carthage a droit à Audollent (paru en 1901 !) p. 95, mais pas même la chère Hippone de saint Augustin à Marec, à Perler, à Marrou. A fortiori, ni les guides de Gsell et Lancel et les récents articles de J. Christern et N. Duval pour Tipasa, ni les études de P.-A. Février et J. Christern sur Djémila, Setif, Trébessa ; ni les guides détaillés de Courtois et Lassus pour Tingad, ni nos travaux tunisiens sur Carthage, Sbeitla, Ammaedara, Kélibia, Bulla Regia, Uppenna, la Skhira, etc. ne sont cités : l'étude de l'Église d'Afrique paraît dans ce livre n'avoir pas progressé entre dom Leclercq et M. Maier.

* *

M. Maier a ajouté à cette deuxième partie un minimum de considérations générales dans une page sur la formation des ethniques p. 93-94 ; l'auteur critique l'idée de L. Poinsot concernant l'incompatibilité des deux formations en *-ensis* et *-itanus*. Mais la coexistence des deux formes a été reconnue depuis longtemps (cf. les travaux de J. Desanges ; L. Galand, *La formation des ethniques dans l'Afrique romaine, Actes du III^e Congrès de Toponymie* 1949, Bruxelles, 1951, p. 778-786 ; Y. Duval, *MEFR*, 1969, p. 312 ; Maurin et Peyras, *Cahiers de Tunisie*, 1971, p. 44, etc.). — Un appendice, p. 246-248, traite très brièvement des provinces ecclésiastiques d'un point de vue historique, sans rien apporter de nouveau (cf. Mesnage, p. 515-530). C'était pourtant l'occasion d'une mise au point sur les frontières par exemple entre Proconsulaire et Numidie ecclésiastiques, entre Proconsulaire et Byzacène, surtout entre Numidie et Maurétanie. La question est complexe, déroutante pour les lecteurs en raison de la non coïncidence entre provinces ecclésiastiques et civiles et des variations dans le temps, et jamais traitée clairement. Là aussi une carte illustrant par exemple la répartition vers 484 (qui est esquissée dans Courtois) aurait été précieuse. Et on aurait pu évoquer au moins d'un mot, par exemple à propos de Cresconius de *Villae Regiae* et de *Tubunae* (p. 284 : *Villa Regia* n'était sans doute pas en Numidie comme il est dit p. 284 et 242 mais en Sitifienne : cf. S. Lancel, *Gesta* de 411, p. 275-276), les flottements évidents entre la Numidie et la Sitifienne du côté de Djémila — Sétif et plus au Sud (cf. Y. Duval, *Latomus*, 1970, p. 157-161 et A. Chastagnol et N. Duval, *Mélanges Seston*, 1974, p. 91-94).

* *

Au total, il est évident qu'on utilisera le livre de M. Maier : il sera précieux pour ceux qui ne possèdent pas le Mesnage et il servira aux autres surtout pour la première et la troisième partie malgré les imperfections. Mais, fondamentalement, il n'ajoute rien à la documentation ancienne. Il est toujours dommage, commercialement et scientifiquement, de lancer sur le marché un ouvrage qui devra être refondu totalement d'ici quelques années puisqu'on est prêt d'aboutir à de bonnes éditions des sources, et qui apporte au lecteur une dangereuse impression de sécurité et de renouvellement : même en se contentant de compiler les publications existantes, on pouvait faire beaucoup plus complet, et plus commode sous le même volume en reprenant la conception de Mesnage avec un autre classement. Au moins on savait les défauts du Mesnage et on le maniait avec les précautions requises.

Du point de vue méthodologique, on regrettera ce travail isolé d'un patristicien, non familier du terrain et de la documentation autre que textuelle. Un ouvrage de ce genre ne peut être refait, après tant de progrès dispersés, tant de publications difficilement accessibles, en face des difficultés variées dont la solution tient souvent à l'appréciation personnelle du spécialiste, que par l'union des différentes disciplines (patristique, histoire ecclésiastique, géographie historique, archéologie, épigraphie), soit en une seule personne (mais qui peut être encore Ch. Diehl ou St. Gsell ?) soit en une équipe.

Noël DUVAL